

Participation en ligne: budget participatif testé en Belgique

La Ville d'Anvers permet à ses habitantes et habitants de déterminer l'utilisation de 1 million d'euros. Le budget participatif est accessible en ligne et hors ligne: cette combinaison permet l'accessibilité au plus grand nombre.



Vue sur la skyline d'Anvers. Dans cette ville belge, les citoyennes et citoyens peuvent décider de l'allocation d'une partie du budget.

Photo: François De Heel

Aujourd'hui plus qu'hier, les autorités communales se tournent vers leurs citoyens quand il s'agit de questions de politique locale, d'idées de projets ou d'investissements. Grâce à la numérisation, le processus de participation est plus accessible: les plateformes en ligne permettent de facilement informer et impliquer les citoyennes et citoyens. Pour les citoyennes et citoyens, la participation en ligne est un moyen plus simple d'entrer en contact avec leurs autorités locales, étant donné qu'ils peuvent le faire à tout moment et en tout lieu.

Une plateforme participative permet également d'atteindre un cercle de citoyens plus large qu'avec des événements hors ligne. Elle permet aussi de créer un processus transparent: le contenu, les règles et le programme des projets sont accessibles à tous les intéressés, dès le début. En outre, les citoyennes et citoyens peuvent proposer de nouvelles idées mais aussi échanger avec les autres personnes impliquées. Cependant, certains groupes cible sont moins présents sur Internet ou moins familiarisés avec les plateformes en ligne. Ainsi, user de ce type de plateforme avec des événements hors ligne concomitants permet de favoriser les

interactions humaines et de créer plus d'enthousiasme. L'art d'une participation réussie consiste à combiner les forces des deux canaux dans le cadre d'une approche participative globale. Ceci vaut également pour le budget participatif déjà mis en œuvre avec succès à Paris et Madrid.

Le budget participatif est actuellement en phase d'expérimentation en Belgique: c'est dans un processus en quatre phases que la Ville d'Anvers laisse décider ses citoyennes et citoyens de comment seront alloués un peu plus de 1 million d'euros. Dans la première phase, les citoyennes et citoyens ont dû décider quels domaines nécessitaient plus de ressources financières (parc à vélos, aide à la personne âgée, etc.). Dans une seconde phase, les citoyennes et citoyens ont pu déterminer combien devait être dépensé pour chaque domaine. L'étape suivante a consisté en l'utilisation de la plateforme en ligne «Bpart» de la «Tree Company», sur laquelle les idées ou projets pour chaque domaine ont été présentés. La Tree Company est une entreprise belge spécialisée dans la participation en ligne et l'information aux citoyens. En Suisse, elle travaille avec Politools, entreprise ayant son siège à

Berne et qui gère la plateforme en ligne d'aide au vote «smartvote».

La dernière phase a consisté en l'évaluation de la faisabilité des idées par les autorités locales: pour des motifs de transparence, une liste de conditions avait été créée au début du processus. A la fin, les citoyennes et citoyens ont été appelés à voter en ligne ou hors ligne pour leurs projets favoris lors d'un «Festival du budget participatif». Les projets définitifs, recevant un soutien en 2019, ont été sélectionnés sur la base des résultats du vote.

*Bert Hendrickx, Michiel Nuytemans,
Tree Company, Belgique
Traduction: Florène Zufferey*



Budget participatif: Lausanne se lance aussi!

Sollicité par trois postulats, le projet de budget participatif dans le cadre de la politique des quartiers devrait voir le jour en 2019 à Lausanne (VD). Le municipal David Payot parle d'un moyen de «donner le pouvoir d'agir à la population».

Le budget participatif est un processus permettant aux habitants d'une ville de décider de l'affectation d'une partie des ressources publiques – il se fonde sur une participation volontaire et active des citoyens à la vie locale. En Suisse, ce type de projet n'est qu'à un stade embryonnaire. En effet, actuellement, seule la Ville de Lausanne en parle. Sollicité par trois postulats, le projet de budget participatif dans le cadre de la politique des quartiers a été déposé pour approbation au Conseil communal en mars 2018. Il devrait pouvoir voir le jour en 2019.

Le budget participatif: dans quel but?

Renforcer la vie de quartier grâce à la création d'une subvention de soutien aux projets de quartier, voici un des objectifs de la nouvelle politique des quartiers de la Ville de Lausanne. Les initiants du projet entendent favoriser les compétences de chacun à déposer un projet grâce à la communication et à une aide en début de processus: l'accent sera mis sur les quartiers défavorisés où les habitants ont tendance à moins participer, et un accompagnement sera proposé pour aider les intéressés à déposer leur projet. La démarche répond à un souci d'équité entre les quartiers et vise aussi à renforcer l'action citoyenne et le lien de solidarité entre les citoyens et la collectivité. Le budget participatif doit permettre, avant tout, de donner la parole à la population via une politique plus

participative. En effet, pour David Payot, il est un moyen de «donner le pouvoir d'agir à la population et de lui permettre de participer activement à la collectivité». Pour la ville de Lausanne, c'est également l'occasion d'augmenter la visibilité des projets lancés, de créer le débat et d'aboutir à des projets soutenus par la population. Aussi, il s'inscrit dans la logique d'autres projets urbanistiques et d'aménagement que la Ville de Lausanne a d'ores et déjà initiée.

Le projet en détail

Le budget participatif doit permettre aux habitants de déposer ainsi que de voter pour des projets sur une interface web conçue pour l'occasion. David Payot nous décrit une démarche en trois phases: dépôt des projets, évaluation, sélection. Après un appel à projets auprès des habitants, les autorités analysent les projets déposés selon des critères de faisabilité (budgétaire, matérielle et technique), ensuite la population peut voter et sélectionner les projets à mettre en œuvre. Le budget participatif est donc un outil pour les habitants, avant tout.

Pourquoi un budget de subventionnement et non pas d'investissement?

Contrairement à ce qu'il se fait dans d'autres villes, par exemple Paris ou Madrid, le budget participatif lausannois consiste en un budget de subventionnement plutôt qu'un budget d'investisse-

ment. Les montants alloués pour les projets sont certes moins importants mais ils répondent davantage aux besoins de la ville. Aussi, pour David Payot, c'est davantage l'intérêt de la démarche, permettre aux citoyens de participer, que le montant alloué qui importe.

Florène Zufferey

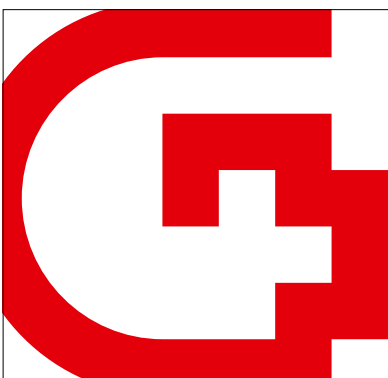
Sources

Rapport-préavis n° 2018/12 du 22 mars 2018. Ville de Lausanne [en ligne] http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actu_id=46230
Moscheni Fabrice et consorts. 23 octobre 2017. Postulat « Plus de démocratie avec le budget participatif ».
Litzistorf Natacha et Valéry Beaud. 7 octobre 2014. Postulat « Pour une politique des quartiers – de TOUS les quartiers! ».
Hildbrand Pierre-Antoine et Matthieu Blanc. 11 août 2014. Postulat « Pour l'étude du budget participatif à Lausanne ».



David Payot, municipal de la ville de Lausanne, direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers. Photo: màd.

Publicité



Envie d'en voir plus ?

Abonnez-vous au magazine «**Commune suisse**» pour 90 CHF par an (11 éditions) sous :
www.tinyurl.com/SG-commander